



## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 3 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le trois avril, le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques MENUT, Maire

Date de convocation : 30 mars 2017

PRESENTS : M. BONNET J.C., M. DELAVIE J., Mme SHARPE S., M. MAILLETAS A., Mme OUARY F., Mme DAGNAUD F., Mme BŒUF D., M. VIAUD A., Mme CHETANEAU M. GOBIN, Mme CONIJN M., M. PEYRONT M., M. LORENZO J.D., M. SAUTREAU J.M., M. NEIGE P., Mme FAUVEL M.C., M. ESPAGNET E, Mme MOUSSION A., M. MOYEN D., Mme GERVAIS S.

ABSENT EXCUSE : Mme FORESTIER M. procuration à LORENZO JD. ; MOYEN D.

SECRETAIRE : M. BONNET JC.

.....

### **QUESTION 1: COMPTES DE GESTION - Commune, Camping, Eau/Assainissement, Lotissement de Batier et Le Méridien, Résidence Jeanne NICOLAS**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexe,
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

VOTÉS à l'unanimité. DELIBERATIONS

### **QUESTION 2: COMPTES ADMINISTRATIFS - Commune, Camping, Eau/Assainissement, Lotissement de Batier et Le Méridien, Résidence Jeanne NICOLAS**

Le président présente les comptes administratifs des budgets de la commune et ses annexes.

Il demande également de valider les affectations de résultats nécessaires à l'équilibre des budgets primitifs.

**COMPTE ADMINISTRATIF CAMPING 2016**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
45 689,25	63 955,26	15 929,06	25 067,56

Affectation : FONCTIONNEMENT: 18 266,01 – INVESTISSEMENT : 9 138,50

**COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT LE MÉRIDIEN 2016**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
580 423,69	562 186,13	754 285,29	557 581,21

Affectation : FONCTIONNEMENT: - 18 237,56 – INVESTISSEMENT : 0

**COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT BATIER 2016**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
109 897,20	129 691,94	107 549,32	118 618,78

Affectation : FONCTIONNEMENT: 19 794,74 – INVESTISSEMENT : 0

**COMPTE ADMINISTRATIF RESIDENCE JEANNE NICOLAS 2016**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
5 926,20	123 454,66	533 781,67	374 659,90

Affectation : FONCTIONNEMENT: 0 – INVESTISSEMENT : -159 121,77

**COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2016**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
2 579 200,64	3 174 179,50	1 065 062,53	738 713,08

Affectation : FONCTIONNEMENT: 246 908,37 – INVESTISSEMENT : 348 070,49

**COMPTE ADMINISTRATIF EAU/ASSAINISSEMENT 2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
168 586,25	609 256,28	529 535,84	731 982,50

Affectation : FONCTIONNEMENT : 0 – INVESTISSEMENT : 144 999,27

Le maire s'étant retiré les documents budgétaires ont été votés à l'unanimité.  
VOTÉS à l'unanimité. DELIBERATIONS DES CA ET AFFECTATIONS DE RESULTATS

**QUESTION 3 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016**

Cf supra.

#### QUESTION 4 : VOTE DES TAUX DES 4 TAXES ADDITIONNELLES

Le maire propose de reconduire les taux des 4 taxes additionnelles de la commune.

TAXE / TAUX	TAUX 2016	TAUX COMMUNAUX INCHANGÉS EN 2017
T.H.	19,64	19,64
T.F.B.	12,51	12,51
T.F.N.B.	76,44	76,44
C.F.E.	17,38	17,38

VOTÉ à l'unanimité. DELIBERATION

#### QUESTION 5 : SUBVENTIONS 2017

##### SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNES

Club des nageurs	1700	Comité des fêtes SML	2200
Société chasse SML	460	Etoile LRC football	3200
Association MBOUR Amitié	600	Judo	3800
Club tennis LRC	2000	March' double	460
Société chasse LRC	460	Les Archers de la Double	1000
Comité des fêtes SMR	1250	BBoy Academy	600
Association musicale	3600	Cinéma Le Club	28000
Club des aînés LRC	1000	Les Rochal'Twirl	600
Tennis club loisirs SMR	250	Jazz et Vin en Double	750
Société de chasse SMR	460	+ festival été 2017 (du 8 au 13/08)	3000
Gaule Rochalaisienne	500		
+ pour cale à bateau (si réalisée)	1500		

##### SUBVENTIONS ASSOCIATIONS HORS COMMUNES

Jeunes Sapeurs Pompiers	500
GRACH	100
Les Blouses Roses	100
TELETHON	150
Ligue contre le Cancer	150
FNACA	100
AMI24OUEST	500
SOLIDARITE JEUNESSE	2500

La commission des finances réunie le 22 mars dernier a étudié les demandes de subventions aux associations. Le tableau reflète les propositions de la commission.

VOTÉ à l'unanimité. DELIBERATION

#### QUESTION 6 : BUDGETS PRIMITIFS - Commune, Camping, Eau/Assainissement, Lotissement de Batier et Le Méridien, Résidence Jeanne NICOLAS

BUDGET CAMPING 2017			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
58 266,01	58 266,01	31 138,50	31 138,50

BUDGET LOTISSEMENT LE MÉRIDIEN 2017			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
565 808,67	565 808,67	537 008,67	537 008,67



**BUDGET LOTISSEMENT BATIER 2017**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
124 652,95	124 652,95	108 358,21	108 358,21

**BUDGET RESIDENCE JEANNE NICOLAS 2017**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
36 000,00	36 000,00	244 679,48	244 679,48

**BUDGET COMMUNAL 2017**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
3 200 008,37	3 200 008,37	1 848 612,80	1 848 612,80

**BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 2017**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
276 685,69	276 685,69	942 424,00	942 424,00

VOTÉS à l'unanimité. DÉLIBÉRATION.

**QUESTION 7 : TARIF REPAS ENFANT AU RESTAURANT MUNICIPAL**

Le Maire indique que le bureau des sports a organisé un stage sportif pendant les vacances scolaires et que les enfants prendront leur repas au restaurant municipal. Il convient de fixer le prix du repas enfant – jusqu'alors c'est la communauté de communes qui encaisse les repas des élèves.

Le Maire demande l'application du tarif scolaire soit 3.15 €.

L'association reversera le coût des repas au vu d'un titre émis par et pour la commune.

VOTÉ à l'unanimité. DELIBERATION

**QUESTION 8 : CONTRAT DE TERRITOIRE 2017**

Le maire rappelle aux élus que le Conseil Départemental élabore chaque année les contrats de territoire.

A cet effet, il expose le dossier qu'il souhaite présenter en 2017 : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA VICTOIRE ET DES RUES ADJACENTES (voirie, parking, mobilier urbain et végétalisation). Le montant prévisionnel de ce projet s'élève à 137 200 € HT et pourrait être subventionné à hauteur de 25%.

Le maire propose également de solliciter les 5% supplémentaires au titre de la bonification « bourg-centre ».

VOTÉ à l'unanimité. DELIBERATION

**QUESTION 9 : MAÎTRISE D'ŒUVRE : EXTENSION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT - RUE DU CHÂTEAU ET ALLÉE DES FAUVETTES**

Le maire indique que parallèlement aux travaux de renouvellement des réseaux AEP sur le secteur du Bontemps, il a sollicité un devis de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'extension AEP et assainissement Rue du Château et allée des fauvelles.

Ces deux affaires feront l'objet d'une consultation des entreprises commune.

Le cabinet SOCAMA a établi un devis de 7 090 € HT pour un montant estimatif de travaux de 65 000 €HT.

VOTÉ à l'unanimité. DELIBERATION

## **QUESTION 10 : SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Dossier de mise en sécurité de la Rue de Ribérac

Le maire indique aux élus que le dossier de création d'un parking, rue de Ribérac est en cours. Il s'agit d'une opération de mise en sécurité des abords de l'école tant pour les piétons que pour les voitures, par la création de trottoirs, de parking et d'un accès PMR. Compte tenu de la nature des travaux, la maire indique qu'ils peuvent être financés par une subvention au titre des amendes de police à solliciter auprès du Conseil Départemental.

Il précise que pour la réalisation de cette opération la commune devra être propriétaire du terrain de 325 m<sup>2</sup> et il propose l'achat au prix de 15 €/m<sup>2</sup>, soit 4 875 €.

Le montant des aménagements s'élève à 10 187,50 € HT.

Le Conseil Municipal, accepte l'achat du terrain et le projet d'aménagement de la rue de Ribérac dans le but de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules, et sollicite auprès du département de la Dordogne une subvention au taux maximal de 80% pour l'ensemble du dossier soit 12 050 €.

VOTÉ à l'unanimité. DELIBERATION